COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 JUIN 2023

Nombre de Conseillers : 14

Nombre de présents : 14
Nombre d'absents : 11
Nombre de procurations : 2
Nombre de votants : 13

L'an deux mil vingt- trois, et le 5 juin,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Laurent DUBUY, Maire de Charnay.

Date de convocation : 30 mai 2023
Présents : Laurent DUBUY, Olivier MARS, Françoise PINET, Bruno GRANGER, Danièle GERMAIN, Françoise FLOURENT, Valérie COURTIAL, Dominique KUGLER, Audrey PERDRIX, Aurélie BENOIT, Geoffrey JACQUEMOT
Excusés : Guy BONAMY (ayant donné procuration à Olivier MARS), Jean-François DECHERF (ayant donné procuration à Danièle GERMAIN), Lionel BRETON
Secrétaire : Danièle GERMAIN

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 9 mai 2023.

DELIBERATION N° 20230605_001 : AVIS DU CONSEIL SUR LA DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET D'EXTENSION DE L'AUTORISATION D'EXPLOITER LA CARRIERE LAFARGE CIMENTS DU VAL D'AZERGUES
Distante d'environ 2 km de la cimenterie LAFARGEHOLCIM CIMENTS du Val d'Azergues, la carrière exploite un gisement de calcaire et d'argiles, ressources naturelles indispensables à la fabrication du ciment. A ce titre, la société LAFARGE Holcim bénéficie d'une autorisation d'exploitation de la carrière de 96 hectares, pour une durée de 30 ans, qui expirera en 2033.

LAFARGE a déposé, auprès des services de l'Etat :
- La demande de renouvellement pour 30 ans de l'autorisation actuelle (datée du 25 juillet 2003 de la carrière de calcaire et marnes, sur une surface parcellaire de 79.9ha
- L'extension de la carrière sur une surface parcellaire de 3.5ha et 30m de profondeur supplémentaire, et l'abandon de 2130 m².

Ce dossier est soumis à enquête publique, du 2 mai au 9 juin 2023, et à ce titre, il convient au Conseil Municipal, de donner son avis sur le projet tel que présenté, et comprenant :
- La demande d'autorisation, d'enregistrement et de déclaration au titre des Installation Classées pour la protection de l'Environnement
- La demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau
- La demande d'autorisation au titre du Défrichement (0.4 ha de surface à défricher)
- La demande de dérogation aux interdictions édictées pour la conservation d'habitats naturels, d'espèces animales ou végétales protégées et de leur habitat au titre du 4° de l'article L411-2 du Code de l'Environnement (69 taxons concernés, pour lesquels des mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement sont proposées)
- L'avis du CNPN et l'avis de la MRAE, ainsi que les mémoires-réponses associés.

Après délibération les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité

Mairie de Charnay - 1 Place du Château - 69380 CHARNAY
Tél. 04 78 43 90 69 - Fax. 04 78 43 94 64 - Email : mairie@charnay-en-beaujolais.fr - www.charnay-en-beaujolais.fr
Siret 2 169 00472 00012 - APE 047

DONNE un avis favorable au projet renouvellement et d'extension de l'autorisation d'exploiter la carrière Lafarge Ciments du Val d'Azergues.
DEMANDE que la Société LAFARGE continue à travailler sur l'amélioration de leurs conditions de tirs, pour réduire au mieux les nuisances liées aux ondes de chocs des tirs de mines.

1. COMMISSION VIE LOCALE

Culture - Tourisme :
RAS

Associations - Bibliothèque :
L'Harmonie organise un concert le 7 juillet. Le tarif d'entrée est de 15€. La commune finance la location des chaises et de l'éclairage, à hauteur de 3000€, et se charge de la décoration « Rosé Nuits d'Eté »

Artisanat - Commerce :
RAS

Communication :
Bulletin intercommunal : la réunion prévue en mai a été annulée et reportée au 8 juin. Le thème a été choisi, il sera dévoilé ultérieurement.

2. COMMISSION VIE SOCIALE – VIE SCOLAIRE

Petite enfance :
RAS

Ecole :
Les enfants sont de plus en plus dissipés alors que se profile la fin de l'année scolaire. Des parents ont été convoqués suite à la tenue de propos racistes entre les enfants.

Conseil Municipal d'Enfants :
RAS

Commission Vie sociale - Personnes âgées :

- L'Assemblée Générale de l'ADMR s'est tenue à Charnay. Charnay est la seule commune qui n'a pas signé la convention concernant les conditions financières, qui impose une subvention proportionnelle au nombre d'habitants. La commune a fait le choix de verser une subvention tenant compte du nombre de bénéficiaires résidant sur la commune.
- La distribution des pâtés de vogue est prévue le 22 juillet.

3. COMMISSION TRAVAUX

La commission ne s'est pas réunie.
La peinture de la salle de la Mansarde, par les élus, est prévue le 17/07.

4. COMMISSION CADRE DE VIE

Agriculture environnement :
La commune est touchée par la flavescence dorée provenant des friches. Les propriétaires des parcelles touchées sont invités à procéder au traitement.

Mairie de Charnay - 1 Place du Château - 69380 CHARNAY
Tél. 04 78 43 90 69 - Fax. 04 78 43 94 64 - Email : mairie@charnay-en-beaujolais.fr - www.charnay-en-beaujolais.fr
Siret 2 169 00472 00012 - APE 047

Développement durable – Agenda 21 :

- Le 17 juin à 9h00 : Repérage d'hirondelles sur la commune
- Matinée rencontre développement durable du 3 juin : Les communes et les associations ont expliqué les actions qu'elles mettent en place en matière de biodiversité. Françoise PINET regrette que l'intervention de Charnay Durable ait porté un discours à charge contre la mairie, notamment sur la dangerosité de la circulation.

Voirie :
RAS

Cimetière :
RAS

5. COMMISSION URBANISME

La commission se tiendra le 5 juin.

Déclaration préalable :

Permis de construire – démolir - d'aménager :

Droit de préemption :

- Appartement au 2 impasse Bellevue. La commune ne fait pas usage de son droit de préemption.
- Maison au 355 route des Carrières. La commune ne fait pas usage de son droit de préemption.

Plan Local d'Urbanisme :
Les réunions concernant le PADD se tiendront fin juin et début juillet.

6. FINANCES

Compte au Trésor : 193 274,07 €

7. INTERCOMMUNALITE

SIEVA :
RAS

Syndicat Mixte d'Assainissement de la Pray :
Suite aux difficultés de trésorerie le SMAP propose d'appliquer un tarif de 1.88 € HT le m3, un abonnement de 70 € et d'augmenter la Participation au raccordement à 2500 €. L'abonnement permettrait de rapporter 160 000 € sur 6 mois. La décision sera prise lors d'une réunion prévue le 19 juin.
Plusieurs élus souhaitent transmettre un courrier au SMAP pour obtenir des réponses à ces questions :

- Quelle explication donne le SMAP à ces problèmes de trésorerie ?
- Comment le SMAP explique l'utilisation de 320 000 € de recettes supplémentaires à l'avenir, grâce à la mise en place de l'abonnement.

SYDER :
RAS

SYNDICAT DU CABLE :
RAS

Mairie de Charnay - 1 Place du Château - 69380 CHARNAY
Tél. 04 78 43 90 69 - Fax. 04 78 43 94 64 - Email : mairie@charnay-en-beaujolais.fr - www.charnay-en-beaujolais.fr
Siret 2 169 00472 00012 - APE 047

SBA :
RAS

Office du tourisme :
RAS

CCBPD :
RAS

Espace Pierres Folles :
Assemblée Générale le 22 juin

8. QUESTIONS DIVERSES

- Un Charnaysien souhaite que le monument aux morts soit rénové.
- Le 17 juin à 11h00 aura lieu l'inauguration de la maison de santé.
- Les élus expriment leur satisfaction concernant la réunion publique de mi-mandat. La réunion a été riche en échanges avec la population.

La séance est levée à 22h30.

PROCHAIN CONSEIL 28 JUILLET 2023 A 18h30

Mairie de Charnay - 1 Place du Château - 69380 CHARNAY
Tél. 04 78 43 90 69 - Fax. 04 78 43 94 64 - Email : mairie@charnay-en-beaujolais.fr - www.charnay-en-beaujolais.fr
Siret 2 169 00472 00012 - APE 047